

Projet Isère amont
Compte rendu des débats du comité consultatif
du 10 février 2017

Présents :

Elus – Communes

M. Fabien Mulyk	Président du Symbhi – Conseiller départemental
M. Christophe Engrand	Vice-président du Symbhi – Conseiller départemental – Maire de Barraux
Mme Françoise Gerbier	Conseillère départementale
M. Gilbert Reymond	Maire du Champ Près Frogès
M. Philippe Volpi	Maire de la Terrasse
M. André Maître	Maire de la Buissière
M. Robert Monnet	Maire de Sainte Marie du Mont
M. André Gonnet	1 ^{er} Adjoint à la ville du Touvet
M. Georges Garcia	Adjoint à la ville de Saint Nazaire Les Eymes
M. Dominique Mangez	Adjoint à la ville de Lumbin
M. Jean Moine	Conseiller municipal de la ville de Saint Ismier

Associations, chambres consulaires, administration

M. André Coppard	Chambre d'Agriculture de l'Isère
M. Gérard Coup La Fronde	Président de l'AS Supérieure Rive Droite, et représentant de la commune de Sainte Marie d'Alloix
M. Hervé Bonzi	Président de la Fédération de Pêche de l'Isère
M. Frédéric Dalvai	Département de l'Isère – Service Patrimoine Naturel
M. Yann Aurensan	Ville de Crolles – Responsable service Environnement / Risques
M. Michel Pinhas	Directeur de l'AD Isère Drac Romanche
M. Claude Colombot	Direction Départementale des Territoires de l'Isère – Service Sécurité Risques
M. Vincent Boudières	Grenoble Alpes Métropole – Responsable de la mission Risques
Mme Marie Breuil	Grenoble Alpes Métropole – Chef du service Gestion Territoriale de l'Eau

Prestataires

M. Dominique Milleret	SPL Isère Aménagement – Maître d'Ouvrage délégué
Mme Morgane Buisson	SPL Isère Aménagement – Maître d'Ouvrage délégué
M. Jean-Philippe Pinchart	Egis Géotechnique – Maître d'œuvre

Symbhi

M. Luc Belleville	Directeur adjoint du Symbhi
M. Olivier Manin	Chef de projet Isère amont
M. Mathieu Grenier	Chef de projet Romanche

Excusés

Mme Valérie Petex	Adjointe à la ville de Frogès, Vice-Présidente de la Communauté de Communes du Grésivaudan et du Symbhi
Mme Martine Kohly	Conseillère départementale

M. Christophe Mayoussier	Vice-Président de Grenoble Alpes Métropole et du Symbhi
M. Jean-Claude Peyrin	Conseiller départemental
Mme Lucie Grillo	Maire de Murianette
Mme Laurence Théry	Maire du Touvet
M. Michel Savin	Sénateur-maire de Domène
M. Daniel Chavand	Maire de Villard-Bonnot
M. Eric Piolle	Maire de Grenoble
M. Philippe Lorimier	Maire de Crolles



Ouverture

Fabien Mulyk ouvre le comité consultatif en expliquant que cette année 2016 a été marquée par plusieurs événements :

- La fin des travaux principaux de la tranche 1, dans les temps et dans l'enveloppe prévue ;
- L'accélération des travaux de la tranche 2 et 3, et une énergie déployée sur les opérations foncières ;
- La mise en lumière des projets du Symbhi, par la réception d'un prix (Prévirisq) ou le retour d'expérience du projet Isère amont devant le Ministère de l'Environnement.

Fabien Mulyk explique avoir eu à cette occasion, l'opportunité de défendre les points d'excellence du projet, que ce soit ce qui concerne la prévention des inondations, ou encore la gestion intégrée des risques naturels, si présents et contraignants sur nos territoires.

Il a ainsi pu expliquer la démarche ambitieuse de la SLGRI fondée sur les engagements des collectivités et de l'Etat pour protéger les populations et les biens, réduire la vulnérabilité et améliorer la résilience de nos territoires, tout en permettant leur développement.

Il s'est fait l'écho des élus locaux, pour « inviter la Ministre à venir constater nos engagements sur le terrain, et à échanger sur la méthode pour redonner un peu d'oxygène à ce territoire qui a besoin de conserver son dynamisme. »

Il conclut en rappelant sa volonté de poursuivre l'accompagnement des élus dans la gestion de l'urbanisme et de l'inondabilité, et d'être à l'écoute de toute la vallée (élus, agriculteurs, habitants...).

Olivier Manin présente le programme du comité consultatif :

- La première partie est consacrée au premier bilan de la tranche 1 ;
- La deuxième partie traitera des tranches 2 et 3 : présentation des travaux réalisés en 2016 et en cours, et sur les interventions programmées en 2017, avec également un point sur les démarches foncières.
- Enfin un point d'information sera présenté sur l'avancement des démarches transversales sur le bassin versant : PAPI, SLGRI, GEMAPI, EPTB...



Pour rappel, le diaporama du comité consultatif est disponible sur le site Internet du Symbhi : <https://www.isere.fr/symbhi/maitre-ouvrage/vie-institutionnelle/test-symbhi/>



Introduction

Olivier Manin commence le comité par la présentation de tous les éléments de communication mis en œuvre ce dernier semestre 2016.

- Retour d'expérience de F. Mulyk devant Ségolène Royal le 28 novembre 2016 à Paris lors des rencontres nationales sur les PAPI ;
- Remise du prix « Prévirisq Inondations 2016 » le 17 octobre 2016 à Lyon (avec projection d'une courte vidéo) ;
- Inauguration des travaux des tranches 2 et 3 à Pontcharra et Barraux ;
- Dossier complet dans « Isère Mag » ;
- La playlist « Symbhi » sur la chaîne Youtube du Département ;
- La participation à des groupes de travail ministériels sur la prise en compte de l'activité agricole et des espaces naturels dans le cadre de la gestion des risques d'inondation ;
- Présentation du protocole agricole devant l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture.



Tranche 1

Jean-Philippe Pinchart, Maître d'œuvre, poursuit par la présentation du bilan des travaux de la tranche 1, et notamment ceux réalisés en 2016. On peut citer parmi ceux-ci :

- La concentration des travaux sur la rive gauche ;
- La réalisation des cheminements de la rive gauche afin de restituer l'usage des digues aux agriculteurs et utilisateurs de ces digues ;
- Suite à la crue de l'Isère de mai 2015, la réalisation d'une bathymétrie, qui a permis de créer un curage d'entretien de la plage de dépôt (45 000 m³) ;
- Les ouvrages de rive droite :
 - o Mise en place des ouvrages clapets et tests de réception (projection d'une vidéo en séance) ;
 - o Traitement des ouvrages traversants des digues et des fossés de ressuyage par la pose de clapets anti-retours ;
- Les aménagements paysagers de la rive gauche (halte verte, plusieurs kilomètres de haies et massifs boisés, travaux de génie végétal) ;
- La réhabilitation des gravières (étang des Îles à Montbonnot, étang de Bois Claret à Bernin) ;
- Le réaménagement des stocks de Paquet amont à Meylan par la mise en place des plantations compensatoires.

Les opérations de remise en gestion des ouvrages hydrauliques à l'ADIDR se poursuivent. Après la rive droite qui avait été traitée pour partie au printemps 2016, les digues en rive gauche seront remises à la fin de la synthèse complète des plans en cours de finalisation.

Les aménagements environnementaux sont également remis en gestion au Département dans le cadre des Espaces Naturels Sensibles.

Du point de vue financier, le bilan définitif de l'opération sera consolidé dans le courant de l'année mais on peut d'ores et déjà escompter sur une économie d'environ 3,5 à 4 millions d'euros HT.

Philippe Volpi, Maire de La Terrasse, pose une question sur les modalités de maintenance des ouvrages clapets.

Fabien Mulyk précise que ces ouvrages ont une durée de vie établie entre 30 à 50 ans.

Michel Pinhas, Directeur de l'ADIDR, rajoute que ces ouvrages ne seront amenés à fonctionner que très rarement (en moyenne une fois tous les 30 ans) et de fait ne disposent pas des mêmes contraintes d'usures que des ouvrages fonctionnant régulièrement.



Tranches 2 et 3

Olivier Manin présente l'avancement global des acquisitions foncières du Symbhi sur les tranches 2 et 3. Aujourd'hui, les 2/3 des acquisitions privées ont été réalisées par les opérateurs fonciers (440 compromis sur 770 propriétaires privés).

André Coppard, Vice-Président de la Chambre d'Agriculture, demande une précision sur la quantité de parcelles agricoles totales prévue dans le cadre de cette nouvelle phase de travaux. Olivier Manin précise que les terrains agricoles représentent seulement une quarantaine d'hectares d'acquisition sur les 330 hectares prévus.

Jean-Philippe Pinchart présente les travaux réalisés sur les tranches 2 et 3 en 2016, et développe le programme des interventions pour 2017 :

- Arasements de bancs ;
- Confortements et rehausses de digues ;
- Enrochements ;
- Déversoirs ;
- Aménagements environnementaux.

Hervé Bonzi, Président de la Fédération de pêche de l'Isère, demande s'il est prévu de pérenniser le pont de franchissement du Breda construit dans le cadre du chantier, afin de permettre une desserte plus facile de l'étang des Lônes, secteur piscicole très intéressant.

Jean Philippe Pinchart précise que ce pont nécessaire dans le cadre des chantiers pour le transport et le charroi de matériaux va être pérennisé suite à la concertation. Il a pour cela été rehaussé afin de permettre le passage de la crue centennale.

André Maître, Maire de la Buissière, demande des précisions concernant la modification des ouvrages du secteur de la Buissière.

Jean Philippe Pinchart précise que deux ouvrages traversant l'autoroute sont prévus sur le secteur de la Buissière. Ces ouvrages permettent de rendre l'autoroute transparente aux crues. Afin de permettre le maintien de la circulation sur l'autoroute pendant leur construction par des basculements de chaussées, ces derniers seront légèrement déplacés de 200 m à l'aval, à la demande d'AREA.

Olivier Manin précise que ces ouvrages sont situés très en aval de la zone d'activités de la Buissière et n'auront aucune incidence sur celle-ci.

André Maître demande si l'étang des Lônes fera l'objet d'un comblement.

Jean Philippe Pinchart explique que les travaux sur ce site consistent en un remblaiement partiel sur le secteur nord-est pour permettre la création d'une roselière. Cependant la surface en eau sera conservée, tout comme les usages actuels.

Claude Colombot demande s'il est prévu une accélération du programme de travaux. Le cas échéant, il demande à ce que les différents financeurs soient informés en préalable.

Olivier Manin précise que le souhait des élus est de finaliser les travaux d'ici la fin 2020, mais il est trop tôt pour pouvoir confirmer cette échéance. En effet les procédures foncières et le déroulement des travaux pourraient avoir un impact sur cet objectif. Olivier Manin explique cependant qu'un bilan du PAPI à mi-parcours est prévu fin 2018 devant la Commission Mixte Inondation au Ministère de l'Environnement : le Symbhi devrait être en mesure de se prononcer d'ici cette date.



PAPI, SLGRI, GEMAPI, EPTB

Olivier Manin présente un bilan de l'avancement du PAPI au 1^{er} février 2017 : 10,5 millions d'euros HT ont été consommés sur une opération de 83,3 millions d'euros HT (soit 12 % du programme), avec un léger retard de 3 à 4 millions d'euros lié aux difficultés des procédures foncières et de démarrage des travaux. Cependant le Symbhi compte combler ce léger retard en inscrivant 15,5 millions d'euros HT pour l'année 2017.

Luc Belleville présente l'avancement des démarches globales sur le territoire :

- Avancement de la stratégie locale de gestion du risque d'inondation du TRI Grenoble-Voirion : croisement avec les fiches action du PAPI, calendrier (validation politique vers mars 2017, phase de consultation des parties prenantes au 2^{ème} trimestre et approbation vers la mi-2017) ;
- Etudes diagnostiques sur la structuration de la compétence Gemapi, et réflexion du Symbhi en vue d'une 2^{ème} révision de ses statuts, en lien avec ses membres et l'ADIDR ;
- Réflexions en cours sur la création d'une association Loi 1901, préfiguratrice d'un EPTB, fédérant les acteurs de l'eau sur le bassin versant de l'Isère (réunion mi-février à Chambéry).



Conclusion

Fabien Mulyk conclut le comité consultatif en remerciant les participants.

